



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique pénale

Question écrite n° 65878

Texte de la question

M. Jean-Marie Bockel souhaite attirer l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la question de l'abaissement de l'âge minimum permettant une condamnation pénale de treize à dix ans et sur la possibilité de placer à nouveau des enfants de moins de seize ans en détention préventive et d'incarcérer des mineurs de treize à seize ans pour quinze jours à la suite de simples délits. Il lui demande si toutes les conséquences d'une telle mesure en termes de protection des droits de l'enfant ont bien été pesées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Bockel](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65878

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5315